Droits des étrangers : Le Conseil d’état annule partiellement le dispositif des refus d’entrée aux frontières intérieures.

02/02/2024 à 18h30



> *Il est certain que l'incroyable complexité du régime juridique (que le @Conseil_Etat n'a pas simplifié aujourd'hui…) sera exploitée par le @gouvernementFR.*
>
> *Mais après des années de procédure (internes & européennes), le droit progresse à la frontière.https://t.co/5gUQwgqqXf*
>
> *— Nicolas Hervieu (@N_Hervieu) February 2, 2024*